



**COLLECTIF DE VIGILANCE PARIS 12ème
POUR LES DROITS DES ÉTRANGERS / RESF**



L'idée de parrainage Républicain

En juin 2006 la circulaire Sarkozy qui promettait la régularisation des familles avec enfants scolarisés a soulevé d'immenses espoirs. Les familles se sont précipitées massivement dans les préfectures pour tenter de décrocher un titre de séjour, souvent avec l'aide de militants, en particulier du Réseau Éducation Sans Frontières. Mais sur 30 000 demandes, moins de 7 000 régularisations ont effectivement été accordées, de façon obscure et apparemment totalement arbitraire.

C'est dans ce cadre que le RESF, la FCPE, la Ligue des Droits de l'Homme, le Conseil de la Jeunesse, des comités de soutien qui se sont créés dans les établissements scolaires, ont demandé à leurs élu(e)s d'ouvrir à Paris leurs mairies (3°, 12°, 13°, 14°, 19°, 20° ...) pour organiser des parrainages républicains.

L'idée reprenait la tradition, sans valeur légale, du "baptême républicain " ou du "parrainage civil" , créée à la révolution Française, très pratiquée au XIXe siècle , puis tombée en désuétude. Il s'agissait de faire entrer l'enfant dans la communauté citoyenne et de le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Dans d'autres villes, ces parrainages s'organisent également... Dans les 36 000 communes de France, cette action symbolique devait pouvoir se réaliser, laissant de côté, les « petites » phrases des gouvernants et du Ministre de l'intérieur, et redonnant du corps à notre conception républicaine d'accueil et d'asile qui a toujours été une valeur fondamentale de la France

Le collectif Vigilance a déjà organisé 13 parrainages en collaboration avec la mairie du 12eme arrondissement et suivi plus de 500 familles, jeunes majeurs ou travailleurs isolés.

Un cérémonie symbolique qui a un sens politique

Lors de ces manifestations, le Maire ou son Adjoint accueille dans sa mairie, dans sa ville, et finalement dans notre république, ces personnes "sans – papiers". Une carte et un diplôme de parrainage avec le logo de la ville, mentionnant le nom de l'élu et du citoyen qui s'engagent conjointement à les protéger leur sont remis.

Le parrainage républicain est d'abord une action symbolique où des hommes , des femmes et des enfants, exclus, stigmatisés, privés de leurs droits essentiels, (liberté de circulation, logement, santé, travail ...), au seul prétexte de leur situation administrative sont reconnus comme des membres de la société à part entière par les citoyens et les élus.

Participer à une cérémonie de parrainage comme témoin et comme soutien est un engagement collectif et citoyen essentiel. La présence de chacun constitue le ciment de cette solidarité et donne à l'événement une dimension très chaleureuse, festive, mais aussi politique.

Devenir Parrain /Marraine : Un engagement militant

Devenir parrain ou marraine d'une famille, d'un célibataire, d'un jeune majeur ou d'un travailleur "sans papiers" est un engagement responsable et solidaire .

- C'est suivre le dossier de la personne parrainée.
- C'est accompagner la personne dans ses démarches administratives (à la Préfecture, au Tribunal...).
- C'est activer le réseau d'alerte (RESF, collectifs locaux...) en cas de problèmes.
- C'est attester publiquement que cette personne crée réellement des liens et tisse des réseaux d'amitié au sein de notre société.
- C'est un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion, de non-respect des personnes et de renvoi au pays.

Chaque Parrain ou Marraine est soutenu par l' élu qui s'engage avec lui. Les membres du collectif sont là pour partager leur expérience, conseiller et aider... Peu à peu, chacun devient lui même "expert " au sein du collectif.

De nombreux moyens sont à disposition:

- le téléphone d'urgence: 07 81 72 46 40 ou les membres du Collectif, à tour de rôle, toute l'année exercent une veille permanente.
- Le site internet du collectif: <http://www.collectif12.com/>
- Le mail de contact : bureau@collectif12.com
- La liste courriel d'échanges et d'informations "Parrains Marraines" :sur simple inscription:
- parrains-marraines@collectif12.com
- Les permanences du collectif chaque samedi matin, de 10h à 12h à la mairie, salle Picpus..
- Le site internet RESF: <http://www.educationsansfrontieres.org/>, celui de la LDH <http://www.ldh-france.org/> ou du GISTI, <http://www.gisti.org/index.php>, entres autres, ainsi que les sites officiels (ministère de l'immigration, préfectures etc..), sont de sources d'information importantes.

***Pour devenir Parrain / Marraine contactez le collectif :
bureau@collectif12.com ou 07 81 72 46 40***



**Donnez
davantage
de force
à notre action
en parrainant
un
"sans – papiers".**

"Nos droits sont aussi les vôtres. Nous vous accueillons en ce jour pour faire en sorte que l'avenir ait un sens pour vous et que votre vie soit respectée dans sa dignité.

Fidèle à la tradition républicaine de fraternité, de respect de la liberté et de solidarité qui sont les fondements de la République française, nous déclarons que vous êtes placé sous le parrainage de la municipalité du 12e arrondissement et la protection des citoyens.

Nous vous reconnaissons comme citoyen à part entière de notre commune et de notre pays."